

Bulletin n° 11

Mobilisations

- Le 14 janvier dernier, plusieurs associations représentant ensemble près de 500 000 personnes âgées au Québec ont dénoncé la nouvelle mesure de tarification des soins de santé que sont les frais accessoires. Cette mesure, mise sur pieds par l'actuel gouvernement, porte directement atteinte au principe d'accessibilité des soins de santé. Les associations font valoir que ce choix, qui va à l'encontre de la Loi canadienne sur la santé, fragilisera encore plus la situation financière de plusieurs personnes vieillissantes et retraitées, dont les taux de pauvreté et d'endettement sont en recrudescence. L'AQRP, l'AREQ-CSQ et le Réseau FADOQ ont participé à cette sortie publique.
<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/les-aines-sopposent-aux-frais-accessoires-en-sante-565291491.html>
- Après que les initiateurs de la Coalition citoyenne pour mieux vivre et vieillir (C2V2) aient procédé au lancement public de son manifeste, intitulé *Pour une retraite décente pour toutes et pour tous*, une assemblée de fondation légale s'est tenue le 19 février à Montréal. Parmi les principaux objectifs de la Coalition, qui est née dans la foulée de la Loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal, mentionnons la promotion et la défense des droits à la retraite, ainsi que la lutte contre l'appauvrissement des personnes âgées au Québec. La Coalition souhaite devenir, au cours des prochains mois, un intervenant important dans le débat sur les retraites au Québec.
https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1754917601403725&id=1580987115463442
- Le 15 et 16 mars prochain, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) tiendra son séminaire annuel sur la retraite. Organisé sous le thème « Réforme du système de retraite québécois. Bilan et perspectives », ce séminaire sera l'occasion de faire le point sur les régimes du secteur public, le nouveau cadre de financement dans le secteur privé, ainsi que l'avenir des régimes publics.
<http://ftq.qc.ca/retraite2016/>
- Dans la foulée de l'examen du projet de loi 75 portant sur la restructuration des régimes de retraite dans le secteur universitaire, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) a dénoncé l'opération par laquelle le gouvernement vise à restructurer les régimes afin de financer une part des coupures qu'il a effectué dans le budget des universités. En cela, la logique à l'œuvre derrière le projet de loi 75 est la même que celle de la Loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal.
<http://www.agrp.qc.ca/nouvelles/commentaires-de-l-agrp-sur-le-projet-de-loi-75-540>